



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le projet de règlement numéro 445-2018 intitulé « **RÈGLEMENT POUR ACCORDER ET FIXER UNE RÉMUNÉRATION AU PRÉFET, AU PRÉFET SUPPLÉANT, AUX CONSEILLERS, AU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AGGLOMÉRATION ET AUX MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE JOLIETTE, AINSI QUE POUR ÉTABLIR LES MODALITÉS DE PAIEMENT** » a été adopté le 28 novembre 2018.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 4^e jour de décembre deux mille dix-huit.

A handwritten signature in blue ink that reads "Denis Savard".

Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim